



RESERVATION DE SALLE M.M.P.T

Tel : 04.75.08.26.64

Email : mmpt@ville-tournon.com

Service : **Sport Vie Associative**

A compléter par le demandeur

N° enregistrement :

1 – Identité du demandeur

- Nom de la personne morale :

- Nom et Prénom, qualité du déclarant :

- Adresse de correspondance de l'association :

- Téléphone :

- Email :

2- Nature de la demande

- Objet de la demande (réunion, conférence etc.) :

- Jour souhaité : Lundi Mardi Mercredi Jeudi
Vendredi Samedi Dimanche

- Date : Participants :

- Créneaux horaires : heure de début : heure de fin :

- Matériel sollicité :

- Autres informations :

***Le demandeur déclare être informé des tarifs et des consignes de sécurité en vigueur indiqués au verso de ce document.
Le service se réserve le droit de modifier ou d'annuler toute réservation en raison de contraintes administratives.***

Depuis le 9 août 2021, la MMPT est un établissement soumis au contrôle du passe sanitaire. Selon votre activité et en tant qu'organisateur cette mesure et cette responsabilité vous incombent.

avoir pris connaissance des mesures du passe sanitaire

Date et signature, qualité du demandeur :

Cadre réservé à la Ville de Tournon sur Rhône

Agent chargé du suivi :

Décision du service :

ACCORD

REFUS

EN ATTENTE

Salle Olivier de Serres – Capacité : 40

Salle N°3 – Capacité : 35

Salle Raoul Dufy – Capacité : 19

Salle d'EPS – Capacité : 100

Salle Vincent d'Indy – Capacité : 19

Salle de Spectacle – Capacité : 100

Labo – Capacité : 10

Matériel sollicité :

Autres informations :

Le demandeur déclare être informé des tarifs et des consignes de sécurité indiqués au verso de ce document et des consignes sanitaires « Covid 19 » en vigueur. Le service se réserve le droit de modifier ou d'annuler toute réservation en raison de contraintes administratives.

Tournon-sur-Rhône, le

Le Responsable du service Sport Vie Associative,
Jacques ARMAND

Utilisation des locaux de la MMPT

1. Compléter et transmettre le formulaire de demande au moins 15 jours avant la demande d'utilisation,
2. Récupérer la clé à l'accueil avant 17h30 du lundi au vendredi, la veille ou le jour de l'utilisation
3. Mettre en œuvre le protocole sanitaire défini et avoir pris connaissance de la fiche annexe
4. Aviser l'agent de l'accueil du bâtiment, avant de prendre possession de la salle réservée,
5. Avant votre départ :
 - Veillez à laisser la salle en ordre,
 - Eteindre les lumières,
 - Fermer les portes,
6. Prévenir l'agent de votre départ,
7. Avertir le service de toute annulation, 48 heures avant la date de réservation,
8. En cas de dégradation constatée dans un local ou une salle de réunion, l'occupant doit la signaler immédiatement au personnel municipal chargé de l'accueil.

Rappel des horaires d'ouverture de la M.M.P.T

HORAIRES D'ACCUEIL

Du lundi au vendredi : 8h30 – 12h00 et 13h30 – 17h30

Contact MMPT :

- Tél. : 04 75 08 26 64
- Email : mmpt@ville-tournon.com

TARIFS DE LOCATION

Journée (9h – 17h) :	52.00 €	½ Journée (8h30 – 12h ou 14h – 17h) :	31.00 €
Stage longue durée la journée :	47.00 €	Stage longue durée ½ journée :	26.00 €
Conférence :	15.50 €/h	Assemblée Générale Copropriété :	37.00 €

Toute heure commencée est due.

PROTOCOLE SANITAIRE A RESPECTER

- Port du masque obligatoire
- Distanciation physique
- Accès aux sanitaires et désinfection à la charge de l'utilisateur
- Interdiction d'utiliser le bar
- Désinfecter les poignées de portes et de fenêtres
- Désinfection du mobilier et du matériel avant et après l'activité
- Aération des salles
- Gestes « barrière »
- Gestion des ordures ménagères
- Maintien des portes ouvertes

MENTIONS LEGALES :

La Ville de Tournon-sur-Rhône vous informe que les données personnelles recueillies pour la gestion des réservations de salles de la Ville de Tournon-sur-Rhône font l'objet d'un traitement informatique uniquement destiné au Service Vie Associative de la Mairie.

La base légale du traitement est l'exécution d'un contrat. Les données sont conservées une année à partir de la date de recueil.

Vous disposez d'un droit d'accès aux données personnelles vous concernant, à leurs rectifications, à demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la Direction Générale « RGPD » de la ville de Tournon-sur-Rhône à l'adresse suivante : rgpd@ville-tournon.com, Mairie de Tournon-sur-Rhône, pl Auguste Faure, 07300 Tournon-sur-Rhône – Tel : 04.75.07.37.19. A défaut, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse électronique suivante : rgpd@numerian.fr

Si vous estimez, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.